

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2018-08 OFFICIER – Chef section

Unité d'affectation : Centre national de mise en œuvre des réseaux (CNMO-R)
France métropolitaine

Description du poste

UNITÉ

La Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information (DIRISI) est l'opérateur unique des systèmes d'information et de communication du ministère de la Défense.

Au sein de la DIRISI, le Centre National de Mise en Œuvre des Réseaux (CNMO-R) est chargé d'assurer la performance et l'efficacité des réseaux numériques du ministère. Il est implanté à Maisons Laffitte (78).

POSTE

Le chef de section est chargé de :

- manager une équipe de technicien ;
- maintien de la qualité de service des réseaux de transport ;
- conduire les opérations de métrologie ;
- participer à l'évolution des réseaux de la Défense.

Durée d'affectation minimale souhaitable : 4 ans.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une **licence universitaire** ou d'un autre **diplôme de niveau II dans le domaine des réseaux et des télécommunications**.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- posséder un bon niveau d'anglais technique.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- connaissances en informatique et télécommunications ;
- capacités d'analyse et de synthèse ;
- polyvalence, organisation et esprit d'initiative ;
- esprit d'équipe, sens du service rendu ;
- capacités d'adaptation et de communication.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.